

tuer une solution au problème que nous connaissons aujourd'hui. Malheureusement, et c'est là le tort du gouvernement, nos arguments, nos propositions, nos suggestions, sont d'abord basés et bien établis sur la rentabilité électorale plutôt que sur l'intérêt de la société.

• (4.20 p.m.)

Si la population pouvait enfin se choisir des hommes qui sauvegarderaient d'abord l'intérêt de la société, nous serions suffisamment adultes pour nous entendre et appliquer le principe de l'objectivité; le Parlement s'en porterait alors mieux, étant donné que l'intérêt de la société serait respecté.

J'aimerais aussi toucher un point qui a été mentionné tantôt: on a reproché au gouvernement de ne pas avoir réussi à établir l'entente entre les Canadiens sur la politique relative aux télécommunications. On a souhaité que le gouvernement fasse en sorte de réussir, grâce à l'adoption d'une loi nationale, à éliminer les problèmes des provinces, et plus particulièrement ceux du Québec, peut-être à cause de sa situation particulière. Je parlais justement de la politique relative aux télécommunications et à d'autres domaines; on a aussi reproché au secrétaire d'État (M. Pelletier) de ne pas avoir réussi à coordonner sa politique de façon à satisfaire la population canadienne.

J'aimerais rappeler aux députés que croire que nous réussirons à rétablir l'harmonie ou l'unité dans ce pays, en estimant qu'une seule politique nationale pourrait actuellement régler les problèmes des Canadiens, c'est se leurrer. Il est clair que le Québec a des problèmes. Il est clair, aussi, que ces problèmes sont discutés partout au pays. La dernière décision du gouvernement du Québec était, je pense, très justifiée, compte tenu des aspirations des Québécois et, à mon avis, il est important que les députés comprennent une fois pour toutes la situation particulière dans laquelle se trouve le Québec. Il faut que les députés sachent que la majorité des Québécois veulent bien trouver une solution, un terrain d'entente. Il est ridicule de croire qu'une loi nationale réglera les problèmes. Il est logique de reconnaître qu'une loi nationale ne pourra jamais satisfaire et les neuf provinces anglophones et le Québec.

Il semblerait que les demandes faites depuis 10 ans, par les deux paliers de gouvernement, aux conférences fédérales-provinciales, sont suffisantes pour comprendre la nécessité de faire disparaître l'expression «statut particulier», car certains ont des haut-le-cœur, lorsqu'on la prononce. Il faudrait que des arrangements spéciaux soient conclus pour qu'on établisse enfin l'harmonie entre Canadiens anglophones et Canadiens francophones. Je pense que c'est là l'objectif que nous poursuivons. Nous ne pourrions toutefois réaliser cette harmonie souhaitée sans reconnaître au départ que des arrangements particuliers sont devenus nécessaires. Le comportement actuel du gouvernement du Québec relativement aux problèmes que nous avons connus récemment est non seulement pleinement justifié, mais tend à faire croire que nous devons trouver des solutions susceptibles de faire accepter le Québec et de lui permettre de vivre heureux dans cette Confédération, à des conditions, qu'on le veuille ou non, tout à fait particulières.

J'aimerais demander au gouvernement, étant donné les difficultés de l'instabilité de notre économie, de porter une attention particulière à la vente d'obligations du Ca-

[M. La Salle.]

nada. Je me demande si je ne pourrais pas suggérer au gouvernement d'étudier la possibilité d'établir une politique particulière, lorsqu'il s'agit de la vente de ces obligations. Nous voulons, bien sûr, que les Canadiens investissent dans l'économie canadienne. Nous voulons, bien sûr, que les obligations du Canada soient détenues par des Canadiens, et je crois que nous pourrions y intéresser nos Canadiens, si le gouvernement accordait une exemption d'impôt totale ou partielle sur les bénéfices de ces obligations, en vue d'encourager les Canadiens à en acheter, afin d'encourager les Canadiens à investir davantage dans l'économie canadienne. Cela permettrait aux Canadiens d'investir chez nous et, du même coup, de donner aux Canadiens la responsabilité financière de notre pays.

J'aurais bien d'autres observations à faire si je passais en revue tous les points saillants de ce budget, mais je me dois de féliciter l'honorable ministre des Finances d'avoir fait un effort en vue d'alléger le sort des classes défavorisées. Je le supplie de travailler avec plus d'acharnement. Bien sûr, certains groupes se plaindront toujours que ces impôts doivent être payés par d'autres groupes ou par d'autres Canadiens, mais, à mon avis, il était urgent que les plus défavorisés soient soulagés.

De plus, nous devons toujours essayer de trouver des solutions visant à faire jouir les plus défavorisés d'un pouvoir d'achat supplémentaire. Il est clair que ces derniers doivent payer la part la plus importante des impôts canadiens. Qu'on le veuille ou non, on sait fort bien que pour tous les services qui sont réclamés, quelqu'un doit payer, et ce ne peut être personne d'autre que les Canadiens.

Je termine mes remarques, car je ne voudrais pas empêcher d'autres députés qui semblent désirer prendre la parole de le faire. Je suis très heureux d'avoir pris part à ce débat, en demandant particulièrement au gouvernement de s'occuper encore plus des classes défavorisées.

[Traduction]

**M. Rud L. Whiting (Halton):** Monsieur l'Orateur, la bible nous dit que nul n'est prophète en son pays. Mais, aujourd'hui, nombreux doivent être ceux qui partagent le sentiment que, dans notre pays, et dans cette Chambre où nous avons déclaré à nos électeurs que, dans le Livre blanc, se trouvaient les plus puissants indices de la réalité d'une démocratie de participation et qui les avons invités à la participation, avec l'assurance que leurs observations et leurs propositions constructives seraient bien accueillies par le ministre des Finances (M. Benson), il a été prouvé que nous étions en effet des prophètes, et notre confiance à l'égard du gouvernement a été confirmée. De ma circonscription de Halton m'était parvenu un flot de lettres de protestation quand le Livre blanc sur la réforme fiscale a été publié; bon nombre étaient furieux mais la majorité des missives renfermaient des protestations et commentaires logiques dont plusieurs ont été communiqués au ministre des Finances. Le ministre a visité Oakville, comme plusieurs autres grands centres, et a rencontré les électeurs de ma circonscription, ce qui leur a plu, j'en suis certain.

Le budget et la réforme fiscale nous permettent d'affirmer que le Canada s'en tirera à bien meilleur compte que plusieurs autres pays pour ce qui est de réduire le chômage tout en contrôlant l'inflation. Nous avons mieux